

Les complots.

Avis à la garde nationale, du 7 juin.

On occupe le public de complots qu'on suppose, quoiqu'ils ne puissent pas exister et cette supposition est elle-même un complot, qui doit se terminer par enlever le roi, et le livrer dans les départements du midi, à ce qu'on appelle l'armée marseillaise, c'est-à-dire aux hommes qui ont conduit Jourdan en triomphe dans Avignon. Voici la trame de cette intrigue.

On profitera de ce qu'on a brûlé à Sèvres les mémoires de Mme Lamotte, pour dire que ce n'est pas là ce qu'on a brûlé ; et comme on ne peut rien prouver sur des cendres, on assurera que ces cendres proviennent d'une proclamation du roi, par laquelle on assurera qu'il devait justifier le massacre d'un grand nombre de patriotes, après l'avoir fait exécuter par sa garde et par les aristocrates.

On n'observera pas qu'au milieu de la garde nationale parisienne, dont nul complot ne peut ni ébranler le courage, ni vaincre la puissance, la garde du roi et les aristocrates, s'ils se fussent permis le moindre attentat, auraient été à l'instant écrasés.

On n'observera point que le comble de l'absurdité, quand le roi ne serait pas l'ami de la Constitution, aurait été de se livrer à des violences qui auraient amené la destruction de tous ceux en faveur de qui on aurait voulu les commettre, et surtout avant qu'ils eussent pu recevoir aucun secours étranger. Nulle absurdité n'arrête, quand une fois on a inspiré de l'inquiétude, et quand on profite des passions et des préventions qu'on a suscitées.

On s'est donné la facilité de supposer une correspondance, en s'assurant de la nouvelle administration des postes ; car il n'y a rien de plus simple que, de faire mettre à la poste, chez l'étranger, des lettres qu'on a envoyées de Paris, qui paraissent adressées à des personnes intermédiaires, ou à celles mêmes qu'on veut perdre, et de faire mettre à la poste de Paris, des réponses qui paraissent être de ces intermédiaires qu'on veut faire croire employés. C'est un art usé. Il y a 18 ans qu'on a perdu M. Turgot, avec une correspondance ainsi supposée, qu'on a prolongée pendant 6 mois. On portait toutes les semaines au roi les lettres dont il n'y en avait pas une seule qui ne fût fabriquée à Paris, et qui n'arrivât très régulièrement par la poste.

On dira que la reine était du complot, qu'elle est en correspondance avec Vienne et Coblenz.

On a fait écrire dans des lettres de cette espèce, venant de Bruxelles et de Coblenz, qu'on est fort content du roi, qu'il fait plus qu'on n'en attendait.

On osera dire qu'il a fait passer à Coblenz 80 millions, quoique la forme de comptabilité, suivie depuis 3 ans, rende la chose absolument impossible ; que le roi n'ait pas, à beaucoup près, touché cette somme ; qu'il ait été directement chargé de dépenses très considérables pour l'entretien de sa maison, et qu'il en ait fait beaucoup aussi pour donner du travail aux pauvres ouvriers, tellement que les vieux Augustins et d'autres édifices sont pleins de meubles qu'il a fait fabriquer, sans autre motif que d'aider à subsister les citoyens dont la Révolution avait dérangé le commerce et les affaires.

On osera dire qu'il a promis de céder aux Allemands l'Alsace et la Lorraine si l'on rétablissait l'ancien régime. On ne présentera aucune preuve ni même aucune vraisemblance de ces grands délits. Mais outre les lettres fabriquées d'une main et interceptées de l'autre, on aura quelques témoins, bien récusables, qui diront avoir vu des mouvements équivoques, avoir entendu de mauvais propos, avoir eu connaissance de la prétendue proclamation brûlée à Sèvres.

On aura beau répondre qu'on ne fait pas imprimer d'avance une proclamation qui trahirait le crime, et un crime bien dangereux, pour ne pas dire impossible à commettre ; la force des raisons justificatives sera repoussée par les menaces des groupes, par le tumulte qu'on saura faire naître. On osera dire comme on a déjà osé imprimer, que pour accuser il ne faut point de preuves, et l'on tâchera d'obtenir contre la reine un décret d'accusation.

On veut mettre le roi dans cette rude alternative, ou de paraître complice d'un délit dont on tâchera de persuader l'existence, ou de donner lui-même l'ordre de faire arrêter sa compagne et la consolation de sa vie ; on voudrait le porter à fuir pour pouvoir le frapper dans sa fuite. On sent que ce dessein peut être trompé par son courage, par son amour pour les tyrans citoyens, par sa confiance dans la garde nationale ; alors on veut pouvoir pousser tout à l'extrême et l'enlever on a préparé pour cela l'entrée de l'ennemi dans le royaume, en tenant les armées à la fois dans l'indiscipline et le dénuement.

On a un général qui a témoigné un attachement inviolable à la Constitution, qui a lié son existence à la Révolution et à l'établissement de la liberté ; on veut lui ôter le commandement, on le fait calomnier dans les groupes.

Si on ne peut le déplacer, du moins on le laisse avec une très faible armée de moins de 25 000 hommes effectifs et manquant de tout : et si par tous ces moyens on peut parvenir à nous procurer quelque grand revers, on s'en consolera par le plaisir de s'emparer de la personne du roi, et au prix d'une partie du royaume, de pouvoir établir dans l'autre une république.

On criera que tout est perdu, qu'il faut éloigner le roi et on l'enverra, comme pour sa sûreté, au midi de la France.

L'emmener hors de Paris, c'est là le point où l'on vise depuis longtemps. On sait que sa personne ne peut courir aucun danger au milieu de la garde nationale parisienne, il faut le conduire à une telle distance que cette garde, affectionnée à la Constitution, ne puisse le suivre, et qu'on puisse arriver aux départements où l'on a honoré du nom de gardes nationales les compagnons féroces de Mainvielle et de Jourdan.

Peut-être suffira-t-il que ces projets soient connus, pour que la sagesse de l'Assemblée nationale les fasse échouer.

Ce que j'en écris ici m'est très connu. Les renseignements que j'ai sont très authentiques. Je suis à portée de lire jusqu'au fond de l'âme impie et scélérate des coupables. J'en connais trop bien la noirceur pour me nommer encore, et je sais trop bien qu'ils n'oseraient me tuer eux-mêmes, mais ils me feraient assassiner ; d'ailleurs, je peux pouvoir continuer de suivre la marche de leurs complots, et s'ils n'y renoncent pas, je me dévouerai sans regret à la chose publique.

H..., Citoyen actif.